

AVIS PUBLIC

PROMULGATION - RÉOLUTION CA17 090022

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a adopté, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), lors de la séance ordinaire tenue le 13 février 2017, la résolution suivante :

Résolution CA17 090022 autorisant la démolition d'un immeuble résidentiel portant le numéro 12017, rue Poincaré et l'agrandissement d'un centre de chirurgie et de convalescence portant les numéros 999, rue De Salaberry et 908, boulevard Gouin Ouest - Lots 1487564, 3879364 et 3879365 du cadastre du Québec - Zones 0161, 0185 et 0703 - (dossier 1164039018).

Cette résolution n'a fait l'objet d'aucune demande de participation à un référendum, a reçu l'approbation du directeur de l'urbanisme du Service de la mise en valeur du territoire et est conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal et aux dispositions du document complémentaire, le tout tel qu'il appert du certificat de conformité délivré le 14 mars 2017.

Cette résolution est entrée en vigueur le 14 mars 2017 et est déposée au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Montréal, ce vingt-deuxième jour de mars deux mille dix-sept.

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement